



Index Egalité Femmes-Hommes- 2022

L'Index de l'égalité Femmes-Hommes fait partie des mesures adoptées dans le cadre de la loi *Avenir* du 5 septembre 2018 *pour la liberté de choisir son avenir professionnel*.

Cet index est conçu comme un outil pratique pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des entreprises. Il permet à chaque entreprise de mesurer où elle se situe en matière d'égalité professionnelle. Composé de cinq indicateurs, et noté sur 100, la note minimale requise est de 75/100.

	BIC Services	BE 2000	BIC Rasoirs	BJ 75	BIC Conté
Ecart de rémunération (sur 40 points)	37	37	37	37	39
Ecart de répartition des augmentations individuelles	20/20	25/35	35/35	20/20	35/35
Ecart de répartition des promotions (sur 15 points)	15	15	Non calculable	15	Non calculable
Pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité (sur 15 points)	Non calculable	15	15	15	Non Calculable
Nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations (sur 10 points)	5	5	0	0	0
INDEX (sur 100 points)	91	82	87	87	87

Depuis 4 ans, BIC a entamé des démarches afin de rééquilibrer les écarts de rémunération qui se traduisent année après année par l'amélioration de l'index. BIC a la conviction que la diversité est un atout essentiel de l'organisation et qu'elle la rend plus forte face aux défis d'aujourd'hui et mieux préparée à ceux de demain. L'enjeu majeur est maintenant d'équilibrer le nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations. Des actions sont déjà en cours et sont inscrites dans les plans ou accords égalité.